

DECISION D'APPROBATION DE MODELES
N° 91.00.611.016.1 DU 1^{ER} JUILLET 1991

Balance à équilibre automatique BERKEL modèles 688 R à indication du poids et du prix

(CLASSE III)

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE ET DU DECRET N° 65-487 DU 18 JUIN 1965 MODIFIE PAR LE DECRET N° 75-1201 DU 4 DECEMBRE 1975 REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE : INSTRUMENTS DE PESAGE A FONCTIONNEMENT NON AUTOMATIQUE ET INSTRUMENTS DE PESAGE INDIQUANT LE PRIX.

FABRICANT

GEC AVERY Limited - W and T, Smethwick, Warley, West Midlands, B662 LP (Royaume-Uni).

DEMANDEUR

BERKEL France, 36 CD 11, 95330 Domont.

OBJET

La présente décision complète la décision n° 90.1.31.629.3.3 du 27 novembre 1990 (1).

CARACTERISTIQUES

Les balances à équilibre automatique BERKEL modèles 688 R, à indication du poids et du prix, faisant l'objet de la présente décision, diffèrent du modèle ayant fait l'objet de la décision (1) pré-

citée par le fait qu'elles peuvent être connectées entre elles pour former un système de balances interconnectées BERKEL modèle 688 R faisant l'objet de la décision n° 91.00.612.004.1 du 1^{er} juillet 1991 (2).

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

Le numéro et la date de décision figurant sur la plaque d'identification des instruments concernés par la présente décision sont identiques à ceux de la décision (1) précitée.

DEPOT DE MODELE

Plans et schémas déposés à la sous-direction de la métrologie, à la direction régionale de l'industrie et de la recherche et de l'environnement d'Ile-de-France et chez le demandeur.

VALIDITE

La présente décision est valable jusqu'au 26 novembre 2000.

POUR LE MINISTRE EMPACHE :

LE DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,

M. GERENTE

(1) *Revue de Métrologie*, décembre 1990, page 1061.

(2) *Revue de Métrologie*, juillet 1991, page 664.